



La formation « Pro-Paille », d'une durée de 5 jours, porte sur les Règles Professionnelles de la Construction Paille – CP2012 révisées 2018 et rédigées par le Réseau français de la construction paille - et permet d'illustrer leur pertinence aussi bien sur les aspects théoriques que pratiques.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir les connaissances et les bonnes pratiques de mise en œuvre des bottes de paille, dans des structures bois adaptées décrites dans les Règles Professionnelles CP 2012.
- Approfondir les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Savoir communiquer et argumenter sur les techniques de construction paille auprès des autres acteurs du bâtiment.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Organisation du chantier
- Caractéristiques des bottes de paille
- Conditions préalables à l'exécution des parois en paille

Jour 2

- Conception et notions essentielles de confort
- Techniques et structures
- Réception de supports
- Techniques de mise en œuvre

Jour 3

- Menuiseries extérieures
- Réseaux et équipements
- Mise en œuvre des bottes de paille

Jour 4

- Enduits
- Parements bardages et vêtures
- Test écrit et validation

Jour 5

- Communication et argumentaire
- Éviter les désordres
- Chantiers exemplaires

 [inscription en ligne ici](#)

À L'ISSUE DE FORMATION

- Évaluation finale qui donne droit à une attestation de réussite RFCP
- Attestation de fin de formation



5, 6, 7, 13 et 14 octobre 2021

9h / 17h30



5 journées de 7h soit 35h



**Lycée François Hennebique
Liévin (62)**



1385 €HT prix public

1110 €HT membre CD2E

+ 16,00 € HT repas / jour

ATOUPS



Binôme de formateurs complémentaires (un concepteur et un artisan) certifiés par le RFCP



Formation reconnue par la C2P
Commission Prévention Produit



Permettre d'accéder plus facilement à une décennale auprès de votre assureur

PUBLIC



Artisans, Architectes, Bureaux d'Études, Entrepreneurs, Maître d'œuvre, Maîtres d'ouvrage, Contrôleurs Techniques



Avoir des connaissances dans le domaine du bâtiment
Avoir pris connaissance des règles pro CP2012 révisées 2018



Effectif mini : 8 personnes
Effectif maxi : 15 personnes

Contactez-nous!

Sylvie Daenens
06 40 34 26 28
s.daenens@cd2e.com